

Examen final des avocats

Session du 30 mai 2012

Phases préliminaire et de préparation

1. Instructions

Le présent document comprend une page. En cas de problème, avertissez immédiatement le Secrétariat de la Commission de l'examen final des avocats (Mme Anne-Lise Polchi, 022/379.94.99).

Vous disposez de deux heures pour prendre connaissance du présent document, pour vous préparer en consultant toute documentation utile et pour vous présenter au lieu où se déroulera la suite de l'examen. Il vous incombe donc de vous présenter à 10h, à la salle M3077 (3^e étage), à l'adresse suivante : Université de Genève, Bâtiment Uni Mail, 40 Bd du pont d'Arve, 1205 Genève.

Vous pouvez amener avec vous, outre le présent document d'une page, une page A4 de notes manuscrites (un côté utilisé, un côté vierge) rédigées durant votre préparation et les textes légaux que vous estimez utiles (sans la moindre annotation, renvoi ou encore soulignement) ; les « codes annotés », par exemple CC/CO et CP, sont admis pour autant qu'ils ne contiennent aucune modification ou annotation sous réserve de l'ajout de mises à jour de lois contenues dans le recueil sous forme de photocopie sans ajout manuscrit ou dactylographié.

* * *

2. Indications générales

Bernard Nigaud, entrepreneur dans la construction, vient de vous appeler. Il vous indique qu'il n'arrive pas à obtenir le paiement de sa facture pour un chantier récemment terminé. Il ajoute qu'il souhaite vous parler d'un courrier qu'il a reçu d'une caisse de compensation AVS en lien avec une « vieille histoire » concernant une société dont il a été brièvement l'administrateur et qui a fait faillite. Il promet de vous faire parvenir certains documents le plus rapidement possible. Il va vous rappeler ensuite pour vous donner plus d'informations et vous prie de le recevoir encore aujourd'hui à l'Etude.